DEPARTEMENT DE L'AIN COMMUNE DE CHATEAU GAILLARD

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 Mars 2009

Le trente Mars deux mille neuf, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRUNET Joël. Maire.

PRESENTS: TOUS LES MEMBRES

ABSENTS: Mme MOUSSET Farida qui a donné pouvoir à Mr BUFFARD Franck

A été nommé secrétaire de séance : Mr VINCONNEAU Eric

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après approbation de la dernière séance :

1) COMPTES DE GESTION 2008

 APPROUVE à l'unanimité, les comptes de gestion 2008, présentés par Mme le Trésorier

BUDGET COMMUNAL

BUDGET ANNEXE SALLE POLYVALENTE

BUDGET ANNEXE LOCATION BATIMENT INDUSTRIEL

BUDGET ANNEXE EAU

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

2) COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Dressés par M. BRUNET Joël, et présentés par Mr THIBAUD Jean-Pierre M. BRUNET Joël n'ayant pas pris part au vote, est sorti de la salle

 APPROUVE à l'unanimité, les comptes administratifs 2008, qui font apparaître les résultats suivants :

BUDGET COMMUNE

- + 387 948,71€ pour la section de fonctionnement
- + 156 022,29€ pour la section d'investissement

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter sur le budget 2009, le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve, compte 1068 297 601,71€ Excédent de fonctionnement, compte 002 90 347,00 €

BUDGET ANNEXE SALLE POLYVALENTE

- + 3 692 ,75€ pour la section de fonctionnement
- 14 401,58€ pour la section d'investissement

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter sur le budget 2009, le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve, compte 1068 3 692,75€

BUDGET ANNEXE LOCATION BATIMENT INDUSTRIEL

- + 79 735,09€ pour la section de fonctionnement
- + 13 423,86€ pour la section d'investissement

DECIDE, à l'unanimité ,d'affecter sur le budget 2009, le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent de fonctionnement, compte 002 79 735,09€

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

- + 17 833,73€ pour la section de fonctionnement
- + 47 282,37€ pour la section d'investissement

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter sur le budget 2009, le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve, compte 1068 12 427,63€ Excédent de fonctionnement, compte 002 5 406,10€

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

- + 21 804,34€ pour la section de fonctionnement
- + 4 396,71€ pour la section d'investissement

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter sur le budget 2009, le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve, compte 1068 21 804,34€

3) TAUX IMPOSITION DES TROIS TAXES

Sur proposition de la commission « FINANCES », le conseil municipal :

DECIDE, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition, comme suit :

	AN N-1	AN 2009	BASES	PRODUIT ATTENDU
TH	8,86	8,86	1 444 000	127 938
TF	13,81	13,81	1 239 000	171 106
TFNB	35,56	35,56	33 000	12 019

4) PLAN DE RELANCE sur versement anticipé du FCTVA

Dans le cadre du plan de relance gouvernemental, le conseil municipal est informé que la commune a la possibilité de bénéficier, sous certaines conditions de la mise en place du versement anticipé du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA).

Après avoir pris connaissances des modalités, et sur proposition de la commission « FINANCES », le conseil municipal à l'unanimité,

PREND acte que le montant de référence est la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007, soit 1 129 452€

DECIDE d'inscrire aux budgets de la commune, de la salle polyvalente, de l'eau et de l'assainissement, 1 213 261€ de dépenses réelles d'équipement.

AUTORISE Mr le Maire à conclure avec le représentant de l'Etat la convention à intervenir.

5) **BUDGETS PRIMITIFS 2009**

Après avoir entendu la déclaration de politique budgétaire de M. THIBAUD Jean-Pierre pour l'année 2009, et notamment la proposition de poursuivre le développement des infrastructures communales.

Après avoir pris connaissance des orientations budgétaires de tous les budgets confondus, et en particulier, les investissements.

Après avoir constaté l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement de tous ces budgets,

Sur proposition, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le budget primitif 2009 : Principal et ses annexes : Salle Polyvalente, Location Bâtiment Industriel, Eau, Assainissement, en équilibre, comme suit :

BUDGETS	DEPENSES ET RECETTES FONCTIONNEMENT	DEPENSES ET RECETTES INVESTISSEMENT
Commune	1 200 897	1 293 934
Salle Pol.	28 800	22 152
Bâtiment Ind.	104 991	77 914(pas de dépense)
Eau	164 202	597 330
Assainissement	124 127	76 612

6) QUESTIONS DIVERSES

TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU ASSAINISSEMENT

Considérant l'augmentation croissante des charges, le conseil municipal, à l'unanimité ,

DECIDE de porter cette taxe à 1 500€ sur les permis de construire délivrés à partir du 2 Avril 2009

AMORTISSEMENT ETUDE ET TRAVAUX SUR RESEAU ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité,

FIXE à 5 ans la durée d'amortissement des biens répertoriés ci-dessous :

Numérisation du cadastre pour un montant de 7534,80€ Plan réseau assainissement : 1 016€

INTERVENTION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER en matière d'acquisition foncière.

Après avoir rappelé d'une part la délibération du 28 Janvier 2009, et d'autre part, les conditions dans lesquelles la commune pouvait faire porter cette acquisition par l'EPFL, sur la base d'une évaluation communiquée par le service des domaines, soit la somme de 140 000€.

M. le Maire informe le conseil municipal que ce dossier a été retenu et validé lors du conseil d'administration de cet organisme.

Le conseil municipal, par 18 VOIX POUR et UNE ABSTENTION :

APPROUVE les modalités d'intervention de l'EPFL de l'Ain pour l'acquisition de la parcelle cadastrée, section ZL n°31, lieudit « EN RIGNION », d'une superficie de 8 400m2.

ACCEPTE les modalités d'intervention de l'EPFL de l'Ain, en particulier le mode de portage de cette opération et les modalités financières.

ACCEPTE la convention présentée par l'EPFL de l'Ain.

CHARGE M. le Maire de signer tous documents s'y rapportant.

INFORMATIONS

FUITES EAU

Suite à problème sur réseau, des recherches de fuites ont été effectuées. A ce jour, il apparaît qu'environ 50 000m3 « partent dans la nature ».

ASSOCIATION DES CHASSEURS

Demande l'installation de sanitaires sur leur terrain (Rte de St Maurice).

Demande juste acquisition matériel, ils sont prêts à faire les travaux eux-mêmes.

ACCES N 1075

RDV avec Conseil Général pour solutionner accès Horticulteurs, et chemin CORTINOVIS. KARTING

Renouvellement demande de Mr LARDY pour prolongement bail de 50 à 99 ans.

Voudraient bien investir afin d'organiser des compétitions nationales, mais veulent plus de garantie.

BOULANGERIE

Visite sur place pour remise en état toiture remise boulangerie.

BIOGENIE SA

Problème d'installation de ligne pour cette entreprise qui souhaite démarrer son activité fin Avril.

INFIRMIERE

Installation d'un cabinet en co-location, Rte de Cormoz, dans logement PANUCCIO

FAIT A CHÂTEAU-GAILLARD, le 1er Avril 2009

Le Maire, Joël BRUNET